

Doit L'habitation Cely, son compte courant

1816		Solde Du compte précédent	17272	12	4
Juin 1 ^{er}		Charges des commandeurs, rapoteurs, vinaigriers, juchons hospitaliers	308	0	0
		Charges des nourrices (à 22)	396	0	0
Juin 24		2 Flambeaux	2	5	0
Juin 29		Cire pour l'hôpital	4	10	0
Mars 13		Raccommodeage des fenêtres de la maison	13	10	0
Avril 3		Une jument poulinière	630	0	0
	11	Pays à M. O'Neill, mais omis précédemment	49	10	0
	21	Un chien pour le rat	18	0	0
Mai 14		Un banc de Tonnelier	27	0	0
Juin 18		2 Sabliers	27	0	0
		5 Vases pour l'hôpital	24	0	0
		2 chiens pour Tonnelier	36	0	0
		Frais de Justice dans les affaires Tassin & Co	461	12	0
Juin 8		Cave de M ^e Paris pour l'hôpital	6	15	0
Oct 4		12 sacs	54	0	0
		Pays pour le { à M. Dillon en g ^{te} et dont il accuse réception	5000	0	0
		compte particulier { à M. Duhamel pour M ^e De Rohan	12266	13	4
		De la Son Cely { Frais de procédure payés à M ^r Proul	300	0	0
Juin 23		Pour un tour de tonnelier	144	0	0
Juin 1 ^{er}		Imposition pour l'église	643	10	0
	11	Roulage et magasinage à la Basse pointe	35	15	0
	14	Payages ensemble avec celles du 16 ^e juin	171	0	0
	22	À un nègre pour avoir battu 2 Maup	9	0	0
Juin 29		Raccommodeage du tableau des nègres (voyez le 23 ^e juillet)	81	0	0
Juin 16		Une jument poulinière	576		
	30	Fil pour rechange des nègres	6	13	0
	31	Pays à Régis pour le prix du banc de l'église	180	0	0
Juin 10		Pays pour l'imposition curiale	2772	0	0
	19	À un nègre étranger pour avoir soigné un mulet	4	10	0
Juin 8		Pays pour les nippes de fondation de 1815 et 1816	600	0	0
	12	Pays au maçon Dumas à compte	675	0	0
	23	À un charpentier de C ^{te} Moise pour raccommodeage des 2 canots	504	0	0
	31	Touges	74	5	0
		Calottes	21	7	6
		23 6 ^e chaux éteinte 29 6 ^e chaux vive à 1 et 2 lb	724	10	0
		Grands et petits paniers	106	0	0
		Planches et bores de charpente	829	10	0
		Farine de Manioc et rouille achetée aux nègres	809	17	6
		À 2 nègres et une negresse pour leurs dépenses de l'argent et de l'argent	342	0	0
		À un nègre qui ont travaillé le Dimanche	199	2	6
		Voyages des nègres et des mulets à St Pierre	104	12	6
		Charbon pour la forge	591	4	6
		Cordes de Marchot	156	5	0
		Huile de palme chrétie pour l'hôpital et pour l'atmosphère	108	19	0
		À un charpentier Régis à compte	27	0	0
		À un charpentier Benjamin	117	0	0
		À Ravier pour bois et façon d'une courie à Mulet. (Pa)	1208	15	0
		À Chateau pour le travail fait aux deux Moulins	2021	0	0
		À M. Solange chirurgien ses appointements	2000	0	0
		À M. St Rose fadat ses appointements jusqu'au 27 ^e bre	2500	0	0
		À M. Solabaille ses appointements jusqu'au 13 août	498	12	6
		Frais d'administration	17000	0	0

17272-12-4
34272-12-4
79272-12-4
34272-12-4
42167-6-4

Solde 17272-12-4
17766-13-6
270-0-0
35309-5-8
79272-12-4
34272-12-4
42167-6-4

77239.18.8

Doit. L'habitation Cély son compte courant

1817		Solde du compte précédent	12,150	15	11
juin	1 ^{er}	Donner des commandeurs, raffineurs, vinaigriers, patrons, hospitaliers et sages femmes	308		
		Donner des nourrices	360		
		A Maximin maison pour avoir pavé l'écurie a mullet et réparé les murs de leur pare	360		
		Paye à St Pierre pour la maladie d'un nègre	128	5	
	23	Coe pour l'hôpital	2	5	
juin	25	Pour le baptême de 7 nègres de Guinée	67	10	
	1 ^{er}	L'accommodage de terre	6	15	
	22	Au Maison Maximin à compte	162	0	
		Nourriture de 6 ouvriers de Chateaux à St Pierre	27	0	
		Au forgeron de la Basse pointe	9	0	
	24	A deux patrons	27	0	
Mai	7	A un charpentier étranger pour avoir travaillé le Dimanche	9	15	
		Aux ouvriers de Chateaux pour avoir travaillé la nuit	12	5	
juin	9	pour le saut d'un étalon	18	0	
	16	Mémoire de débarquement à la Basse pointe	51	7	6
	18	A Pany Karat dans les mains de Max. De l'Herme	2160	0	
juillet	12	Mémoire de débarquement à la Basse pointe par D'Nille	34	10	
	20	Deux ribichets pour farine	9	15	
		Un robinet	9	15	
	24	A Marguerite Inette dans les mains de Charroix	900	0	
août	1 ^{er}	L'accommodage du soufflet de la forge	136	10	
	14	Au gardien du magasin de la Basse pointe	9	0	
7 ^{bre}	18	Une livre de fil	6	15	
		A un nègre pour racine de manioc	18	0	
8 ^{bre}	26	Paye à un patron	9	0	
	7	Paye à M. Poisson notaire pour un acte	58	10	
		Billets du gouvernement remis à M. Poncey	1160	0	
9 ^{bre}	29	Pour avoir fait refaire les matelas des Esclaves	18	0	
10 ^{bre}	8	Paye pour la messe de fondation	300	0	
		14 pots maïs pour plan	21	0	
	31	429 lb de huile de palme Christie p ^{re} 1 lb tout et 4 lb p ^{re} la 5 ^{me}	111	10	
		429 cordes de Maniot	159	15	
		voyages de 59 nègres envoyés à St Pierre et à la Trinité	93	7	6
		Planches bois de charpente et de charroix	288	7	6
		203 briques de charbon pour la forge	716	15	6
		Donne à deux nourrices	27	0	0
		Paye à Joseph Sebret gardien de la bannière pour 9 mois	81	0	0
		27 lb chaux vive et 12 lb chaux éteinte	589	0	0
		35 journées de nègres qui ont travaillé le dimanche	209	15	0
		8 Colbajes	17	2	6
		126 pots farine manioc pour l'hôpital et racine achetée aux nègres	583	10	0
		Paye pour la destruction des bêtes malfaisantes	43	17	6
		Paye à des pousseurs de serpents d'épiau et à un pousseur de mullet	209	5	0
		Pagayer pour les deux caouts	150	5	0
		79 poudres grands et petits pour nègres et mullets	68	0	0
		des mémoires de M. O'Neill qui ne sont pas portés 7 ^{bre} 1817 (Pondage)	35	15	0
		Au charpentier de Moulin J. Chateaux pour complément du compte acquitté le 8 ^{bre} et à compte du courant	1695	3	0
		Au Maison Maximin à compte	801	0	0
		Au sieur de long Xavier pour bois et transports	963	0	0
		A M. Indorge chirurgien son absence pour l'année	2000	0	0
		A M. St Louis pour ses appointements jusqu'en juin dernier			
		moins 405 ^{fr} qu'il a reçu de commissionnaire (un boile Va)	1473	17	6
		A M. St Louis ses appointements	1602	0	0
		et trois d'administration	17000	0	0

47449 19 5

Le souffre chimurgien pure résidant en cette paroisse, Certifie que
~~la~~ la maladie qui a affligé cette Colonie, s'étend environ 14 mois, sous le nom
de typhus ou (fièvre catarrhale adynamique) & par conséquent exerce les
ravages dans cette paroisse et notamment sur l'hôpital Cédy ou j'ai eu
ce triste pourrèlement cent cinquante nègres ou négres grands ou petits dans
le courant du mois d'avril 1823 et plus de deux cents dans le cours de l'été
attains de la dite maladie dont plus de moitié n'ont pu survivre & ont
l'hôpital opéré par trois fois. J'ai placé dans ces cas particuliers, que
dans le cours de cette épidémie qui a duré près de deux mois cinq nègres
ou négres en état de vicimer et qui n'ont pu être traités par l'usage
des purgatives. J'ai vu aussi en avril et mai 1824. —
Enfin de quoi j'ai donné le précis de l'Aff. de la Colonie pour servir à
notre usage de droit et de grand intérêt à 22 Août 1824.

Septon
Le